

Argumentaire

Pourquoi une résolution pour l'abandon de l'Accord UE-Mercosur et pour la relocalisation écologique et solidaire ?

Alors que la pandémie de coronavirus a révélé au grand jour les fragilités économiques, sociales et sanitaires engendrées par la mondialisation néolibérale et productiviste, à Bruxelles, la Commission européenne cherche à en sauver le principe en négociant des accords tout azimuts (Mexique, Nouvelle-Zélande, Australie, etc) : en juillet 2020, elle annonçait avoir « terminé le nettoyage juridique » de l'accord avec le Mercosur pour que la ratification puisse débuter à l'automne 2020. Alors que la présidence allemande de l'UE en avait fait une priorité et que la Commission souhaitait avancer en ce sens, aucun vote n'a pu avoir lieu en raison des trop vives oppositions exprimées dans de nombreux pays : les études d'opinion montrent que de moins en moins de personnes souscrivent à un approfondissement de la mondialisation néolibérale et productiviste.

En septembre 2020, à l'occasion de la remise du rapport de la commission d'évaluation voulue par Emmanuel Macron, le gouvernement indiquait rester « opposé au projet actuel » : « il n'y aura pas d'accord au détriment de notre planète » affirmait la ministre de la transition écologique Barbara Pompili. Trois jours plus tard, le ministre du commerce extérieur, Franck Riester laissait pourtant la porte ouverte en indiquant ne « pas vouloir jeter à la poubelle 10 ans de travail ». Depuis, la France semble toujours avoir deux discours : l'un à Paris, et un autre à Bruxelles. A Paris, l'accent est mis sur le refus de la France de ratifier l'accord UE-Mercosur en l'état. A Bruxelles, le « non » est beaucoup moins explicite et la France laisse entendre, tout en essayant de gagner du temps, qu'elle pourrait accepter un accord complété d'une déclaration jointe portant notamment sur les questions climatiques et de déforestation .

Les lobbys économiques et groupes de pression sont largement mobilisés : dès le mois de novembre 2020, des ministres de plusieurs pays ont [écrit](#) à la Commission pour exprimer leur soutien à l'accord. De nombreux lobbys économiques et industriels sont également mobilisés : le Medef et ses équivalents italiens et allemands ont [demandé](#) une « ratification rapide » de l'accord. Business Europe, le Medef européen, et ses équivalents du Mercosur ont publié une [déclaration conjointe](#) afin de « réitérer leur plein soutien à l'accord UE-Mercosur » et la nécessité qu'il soit « ratifié rapidement ». Il semblerait que la Commission européenne et les pays du Mercosur soient d'accord sur le principe d'ajouter à l'accord un protocole additionnel portant notamment sur les enjeux du développement durable, qui ne changerait pas l'économie générale du contenu de l'accord. Il est probable que la Commission cherche également à attendre le résultat de la prochaine élection au Brésil (automne 2022) pour enclencher le sauvetage et la ratification de l'accord : on parle désormais de la présidence espagnole de l'UE (Juillet- décembre 2023).

Au moment où les promesses de « relocalisation » sont progressivement mises en sourdine, l'accord UE-Mercosur est donc loin d'être enterré. Il convient d'augmenter la pression pour obtenir qu'Emmanuel Macron fasse à Bruxelles ce qu'il dit à Paris : abandonner purement et simplement cet accord UE-Mercosur ou, à tout le moins, rouvrir la négociation sur le contenu de l'accord. Seul moyen également pour que la politique commerciale européenne soit enfin revue en profondeur. En quelques lignes, voici quelques éléments justifiant cette proposition de résolution.

La relocalisation et la coopération écologiques et solidaires plutôt que la mondialisation et la concurrence néolibérales

Plutôt qu'approfondir l'expansion d'un marché mondialisé, néolibéral et insoutenable, et devoir faire face aux mesures xénophobes et nationalistes prises par de plus en plus de gouvernements, nous devrions choisir une autre voie : celle de la relocalisation écologique et solidaire, s'appuyant sur une forte solidarité internationale. L'objectif n'est pas de rapatrier quelques usines stratégiques, mais de reconstruire nos économies sur la base des besoins des populations locales et de le faire

dans de bonnes conditions sociales et écologiques.

Pour cela, les États, collectivités territoriales et populations doivent disposer des moyens législatifs, juridiques, fiscaux et économiques leur permettant de définir leurs besoins et la manière de les satisfaire. Les règles et institutions en matière de commerce et d'investissement doivent être profondément revues afin de protéger les secteurs qui portent sur les besoins fondamentaux (santé, logement, éducation, accès à l'eau, énergie et alimentation). Ces priorités doivent ainsi éclairer les décisions et concourir à accorder une préférence aux fournisseurs locaux. La relocalisation ne signifie pas pour autant la fin de tout commerce international mais celui-ci doit dès lors être fondé sur la complémentarité, la coopération et la solidarité.

Cela signifie :

- qu'il faut assurer la relocalisation de la production de biens essentiels autant que cela est possible et pertinent du point de vue environnemental, tout en aidant les pays du Sud à développer leurs propres productions alimentaire et industrielle et en évitant les doubles standards qui conduisent à exporter l'injustice et les risques environnementaux vers les pays du Sud.
- L'enjeu est d'accroître la résilience mondiale aux chocs internes et externes. En particulier, la production des biens essentiels du quotidien, ainsi que les produits nécessaires pour assurer des services publics de haute qualité, doit l'être sur des bases régionales et dans le respect de normes environnementales strictes et de droits sociaux et du travail élevés.
- que les autorités publiques et la population puissent réglementer et exclure des règles commerciales des secteurs stratégiques, permettant de donner la priorité aux besoins fondamentaux et aux emplois soutenables. Les autorités doivent pouvoir inclure une préférence pour les fournisseurs locaux dans la passation de marchés publics. Donner aux collectivités territoriales le droit de décider par elles-mêmes permettra aux marchés publics de devenir un puissant soutien à la relocalisation de nos économies afin de satisfaire les besoins des populations.
- qu'il faut renforcer et re-municipaliser les services publics : les services publics doivent être de qualité et solides, en particulier les systèmes de santé publique, et ils ne peuvent être gérés dans une logique de maximisation du profit. Les services publics doivent donc être exclus des accords de commerce et d'investissement et les collectivités et les citoyens doivent avoir le droit de les organiser comme ils le souhaitent.
- que les échanges commerciaux irrationnels et inutiles doivent cesser et que la subsidiarité soit généralisée. Les échanges commerciaux redondants, c'est-à-dire lorsqu'on l'on échange les mêmes produits entre deux pays ou lorsqu'on expédie des denrées alimentaires vers d'autres pays pour y être transformées puis réimportées (crevettes décortiquées, pommes de terre congelées...), doivent cesser : ces échanges aggravent la crise climatique. Nous devons établir le principe de subsidiarité qui empêche l'importation lointaine de ce qui peut être produit localement, sur la base des principes de souveraineté alimentaire, de solidarité et de soutenabilité.
- que les systèmes agroécologiques locaux qui protègent le climat et la biodiversité soient protégés et développés. L'agriculture industrialisée basée sur la déforestation, les monocultures, les semences génétiquement modifiées et d'énormes quantités de pesticides et d'engrais doit être progressivement abandonnée : elle détruit les moyens de subsistance des personnes, des animaux et des plantes et facilite l'apparition de virus comme la Covid-19.

L'accord UE-Mercosur va complètement à rebours de ces principes.

Les négociations entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay), durent depuis plus de 20 ans et ont abouti à un accord politique en juin de l'année dernière. Depuis lors, la Commission européenne prépare l'accord en vue de sa ratification, alors qu'il est synonyme de

- l'aggravation de la destruction de l'environnement et de la crise climatique par l'accroissement des exportations de voitures européennes contre l'importation des produits issus de monocultures et pâturages destructeurs. Les secteurs de la viande et du soja continuent de faire progresser la déforestation de la forêt amazonienne, du Cerrado et des forêts sèches du Chaco, qui sont pourtant d'une importance essentielle pour la stabilisation

du climat mondial et pour la diversité biologique. Si l'accord devait être ratifié, ces pratiques en seraient légitimées et encouragées. L'Observatoire brésilien du climat écrit dans une déclaration : « les garanties environnementales prévues par l'accord, qui étaient déjà insuffisantes avant même la COVID-19, ont rendu le document obsolète ». Le récent rapport sur l'Amazonie préparé pour le Parlement européen, indique que « le dynamique actuelle de déforestation et d'incendies en Amazonie met en danger la biodiversité la plus riche du monde ».

- l'augmentation des violations des droits humains, en toute impunité, y compris la violence physique et l'expulsion des petits agriculteurs et des populations indigènes de leurs terres. De nombreux dirigeants indigènes et défenseurs de l'environnement ont été assassinés dans les pays du Mercosur, dont cinq au Brésil entre novembre 2019 et avril 2020. Sous le président brésilien Jair Bolsonaro en particulier, les violations des droits humains contre les minorités et les membres de l'opposition, ainsi que la restriction des droits des travailleurs, se multiplient. En concluant un accord commercial avec des gouvernements qui encouragent des politiques de conflit et de pillage, l'UE viendrait à récompenser les violations des droits humains et à contredire ses propres valeurs démocratiques.
- une politique agricole orientée vers l'exportation qui a un effet néfaste sur les prix à la production dont dépendent les paysans du Mercosur et des pays de l'UE. Cet accord fera croître la pression pour réduire la portée des règles sanitaires et permettra un meilleur accès aux exportations de viande bon marché venant des pays du Mercosur, ce qui entraînera une pression à la baisse sur les prix à la production agricole des deux côtés de l'Atlantique. L'augmentation des exportations de viande, l'intensification de la culture du soja et de la canne à sucre intensifient la destruction de l'environnement, génèrent plus d'utilisation d'OGM, d'antibiotiques et de pesticides et aggravent la pollution des sols et de l'eau. En outre, de nombreux pesticides utilisés dans le Mercosur sont interdits dans l'UE : l'industrie chimique européenne produit sur le sol européen des pesticides interdits à l'usage au sein de l'UE et les exporte vers les pays du Mercosur. Voilà un cas manifeste de double standard et d'exportation des dommages environnementaux vers des pays où la régulation sanitaire est plus faible.

Contact : contact@collectisftoptafta.org
Site du collectif national contre le CETA et le Merco